

Najac, le 23 février 2024

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le jeudi 29 février 2024 à 20 heures
A la salle des fêtes, 1 Place Suzanne Vély

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Débat

- Echanges sur avenir des services relatifs aux activités de l'agence postale.

Examen et vote

-Finances :

- * Durée d'amortissement sur budget annexe de l'assainissement ;
- * Admission des créances en non-valeur sur budget commune 2023 ;
- * Fongibilité des crédits sur budget commune ;
- * Définition du prix de vente des peupliers ;
- * Plan de financement pour travaux piscine ;
- * Plan de financement pour rénovation thermique immeuble Lapeyrade et Salle des fêtes ;
- Culture : Création d'un poste saisonnier 2024 – visite guidée église ;
- Culture : Création d'un poste saisonnier stagiaire 2024 - CIAP maison du gouverneur ;
- Culture : Tarifs entrées CIAP maison du gouverneur et tarifs boutique – saison 2024 ;
- Loisirs : Tarifs entrées piscine – saison 2024 ;
- Urbanisme : Déclarations d'Intention d'Aliéner sur Droit de Prémption Urbain.

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC



9, rue du Bourguet 12270 NAJAC
05 65 29 71 34 contact@najac.fr

www.najac.fr

